

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mai 1998

Québec, le 13 mai 1998

Monsieur Réjean René  
Directeur des Services éducatifs  
Cégep de Victoriaville  
475, rue Notre-Dame Est  
Victoriaville (Québec) G6P 4B3

Monsieur le Directeur,

Au cours de sa réunion du 6 mai dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance du suivi accordé par le Cégep de Victoriaville au rapport d'évaluation du programme *Sciences humaines*, qui lui avait été transmis le 20 février 1998.

La Commission reconnaît que le Collège a fait des efforts pour améliorer la mise en oeuvre de son programme. Cependant, elle estime que le travail réalisé ne constitue pas une réponse satisfaisante au rapport d'évaluation.

De façon plus particulière, en ce qui a trait à la recommandation, qui avait pour but d'augmenter la disponibilité des enseignants, la création d'un comité peut constituer un premier pas vers la solution du problème, mais n'est pas un gage assuré de réussite. La Commission s'attend donc à recevoir plus de précisions sur le résultat des travaux du comité et sur les mécanismes qui seront mis en place pour s'assurer que la situation sera améliorée.

Par ailleurs, la Commission a constaté qu'à la suite du rapport préliminaire, le Collège avait pris des engagements fermes visant à apporter des correctifs, en réaction à certains commentaires et à certaines invitations ou suggestions, mais que peu d'entre eux ont eu des suites.

En conclusion, la Commission juge que le Collège n'a pas encore tiré entièrement parti de l'évaluation de son programme *Sciences humaines* pour améliorer la qualité de sa mise en oeuvre. Elle s'attend donc à recevoir plus de détails sur les actions réellement entreprises.

Si vous désirez obtenir des précisions sur les motifs qui ont amené la Commission à cette conclusion, n'hésitez pas à communiquer avec moi. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer